



La saisie des données concernant le genre dans l'encouragement du cinéma

Indications pratiques éditées par l'Office fédéral de la culture (OFC) concernant la saisie des données sur le genre dans l'encouragement du cinéma, d'après les recommandations élaborées par le groupe de travail Gender Equality de Cinésuisse. Valable à partir d'août 2017

Sommaire

1	Introduction.....	2
1.1	Saisir les données	2
2	Recommandations concernant la saisie des données par les institutions de soutien au cinéma	3
2.1	Indications générales sur le film ou le projet.....	3
2.2	Indications concernant le soutien	4
2.3	Indications concernant les entreprises et les personnes participantes	5
2.4	Indications sur les coûts et le financement	5
3	Indications concernant la saisie des données par les productrices et producteurs.....	7
3.1	Données générales sur le film	7
3.2	Diversité du contenu du film.....	8
3.3	Diversité de l'équipe cinématographique (fonctions principales).....	9

1 Introduction

Ce document a pour objectif de définir des normes de saisie des données sur le genre dans la production cinématographique suisse. Un mode de saisie homogène et systématique pour toutes les institutions suisses d'encouragement du cinéma et pour la SRG SSR formera la base de toutes les analyses à venir sur l'égalité des sexes dans l'encouragement du cinéma et dans la création audiovisuelle suisse.

1.1 Saisir les données

Le tableau ci-dessous montre quelles sont les données qui doivent être saisies, quand, comment et par qui elles doivent l'être.

Qui saisit ?	Institutions de soutien	Productrices et producteurs
Dossiers concernés ?	Toutes les demandes de soutien	Uniquement les films et les projets soutenus pendant la réalisation ou pour lesquels un certificat d'origine ou une reconnaissance ont été demandés à l'OFC (indépendamment de la longueur ou de la production, i.e. courts et longs métrages, films suisses et coproductions)
Qu'est-ce qui est saisi ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données de base du projet ▪ Indications concernant les entreprises et les personnes participantes ▪ Informations sur la répartition du soutien ▪ Indications sur le budget et le financement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indications générales sur le film ▪ Indications relatives au genre et à la diversité du contenu du film ▪ Indications relatives au genre et à la diversité dans l'équipe (fonctions principales et de direction)
A quel moment saisir ?	Les données doivent être saisies à chaque étape du processus de soutien, p.ex. lors du dépôt de la demande, la décision de soutien, le versement, le décompte	Lors du décompte final de l'aide à la réalisation, en demandant à l'OFC un certificat d'origine ou la reconnaissance d'une coproduction
Comment saisir ?	Dans la base de données / liste Excel / application IT- de l'institution qui soutient	Formulaire Excel « Gender Map »
Où rassembler les données ?	Dans un premier temps, elles sont rassemblées auprès des institutions de soutien. L'objectif est de les transférer dans une base centrale de données.	Les formulaires « Gender Map » sont dans un premier temps rassemblés à l'OFC. L'objectif est de les transférer dans une base centrale de données.
Explications et documents complémentaires	Commentaires au ch. 2 du présent document	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire Excel « Gender Map » ▪ Commentaires au ch. 3 du présent document

2 Recommandations concernant la saisie des données par les institutions de soutien au cinéma

Par souci de simplification, il est indiqué « film » dans la suite de ce document, étant entendu que ce terme recouvre également d'autres œuvres audiovisuelles. Toutes les données sont à saisir pour autant qu'elles soient connues.

2.1 Indications générales sur le film ou le projet

2.1.1	ISAN	Numéro ISAN du film, http://isan-berne.ch/
		Le numéro ISAN du film peut également être demandé à des stades antérieurs du projet. Mais il ne peut être publié dans la base de données ISAN qu'une fois connues les informations suivantes : titre, durée, réalisation, type de film, genre (live-action ou animation), année de référence, couleur ou N/B, coproduction oui ou non, langue, muet oui ou non.
2.1.2	Titre	Titre du film ou de l'œuvre dans la langue originale
2.1.3	Ancien titre	Ancien titre du projet
2.1.4	Type d'œuvre	<ul style="list-style-type: none">- film de fiction,- documentaire,- film d'animation,- autres / New Media (Trans-, Crossmedia, Video Art, Virtual Reality)
2.1.5	Reconnaissance	Reconnaissance probable en tant que <ul style="list-style-type: none">- film suisse- coproduction avec réalisation suisse- coproduction sans réalisation suisse
2.1.6	Genre	Classement subjectif dans la catégorie la plus adaptée : <ul style="list-style-type: none">- Action/Thriller,- Comedy/Musical,- Family/Kids,- Romance/Drama,- Art/Documentary,- Other
2.1.7	Première exploitation	Première exploitation pour le film : <ul style="list-style-type: none">- Salle/festival,- TV,- VoD,- Autre

2.1.8	Court ou long métrage	Long métrage : film de 60 minutes ou plus Court métrage : film d'une durée inférieure à 60 minutes
-------	-----------------------	---

2.2 Indications concernant le soutien

2.2.1	Date de la demande	Date de la demande de soutien
2.2.2	Dépôt	Premier ou deuxième dépôt de la demande
2.2.3	Instrument de soutien	Instrument de soutien pour lequel une demande a été déposée. Les institutions peuvent se servir des dénominations spécifiques des soutiens qui leur sont proposés, mais il faut qu'on puisse les classer dans les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Treatment - Développement de projet - Scénario - Réalisation - Postproduction - Film de diplôme - Autre
2.2.4	Décision de soutien	Décision sur le soutien. Les institutions peuvent se servir des dénominations spécifiques des catégories de décision, mais il faut qu'on puisse les classer dans les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - NEM (non entrée en matière, refus pour raisons formelles) - Soutenu - Rejeté - Remaniement / renvoi - Retiré / abandonné
2.2.5	Répartition par genre au sein de la commission	Répartition des sexes au sein de la commission qui s'est prononcée sur la demande : <ul style="list-style-type: none"> - Commission majoritairement féminine : 60% de femmes ou plus - Commission majoritairement masculine : 60% d'hommes ou plus - Commission à répartition équilibrée
2.2.6	Budget	Budget total prévu pour la phase correspondante du projet selon la demande, en francs suisses (CHF)
2.2.7	Part de financement suisse	Part suisse au budget total selon la demande, en francs suisses (CHF)

2.2.8	Montant du soutien demandé	Montant du soutien demandé pour la phase correspondante du projet selon la demande, en francs suisses (CHF)
2.2.9	Montant du soutien accordé	Dans la mesure où la demande est acceptée : montant du soutien accordé en francs suisses (CHF)
2.2.10	Date de la première tranche	Date du versement de la première tranche
2.2.11	Date du décompte final	Date du décompte final

2.3 Indications concernant les entreprises et les personnes participantes

2.3.1	Entreprises de production	Informations sur les entreprises de production participantes : <ul style="list-style-type: none"> - Nom - Pays - Pourcentage de la participation financière
2.3.2	Réalisation	Informations sur les réalisateurs/trices participant/e/s (voir ch. 3.3 pour les définitions) : <ul style="list-style-type: none"> - Nom - Nationalité - Permis B ou C en Suisse - Sexe (M, F, X) - Relève oui ou non - Année de naissance
2.3.3	Scénario	Informations sur les auteur/e/s participant/e/s (voir ch. 3.3 pour les définitions) : <ul style="list-style-type: none"> - Nom - Nationalité - Permis B ou C en Suisse - Sexe (M, F, X) - Relève oui ou non - Année de naissance

2.4 Indications sur les coûts et le financement

Les informations concernant les coûts de réalisation et le financement des longs métrages pourront être exploitées sous l'angle *gender* dans le cadre des statistiques des plans de financement. Les institutions de soutien n'ont pas à saisir d'autres données concernant la diversité.

Tous les longs métrages ayant bénéficié d'un soutien à la réalisation de la part d'une institution nationale, régionale ou cantonale sont saisis dans la statistique des plans de financement. L'OFC est

responsable de cette statistique et la coordonne avec les institutions de soutien régionales et cantonales. Le numéro ISAN permet de réunir des informations provenant de sources différentes (« Gender Map », plans de financement).

3 Indications concernant la saisie des données par les productrices et producteurs

Les indications décrites dans ce chapitre se réfèrent au formulaire Excel « Gender Map ». A partir du mois d'août 2017, la saisie des données sur le genre et la diversité d'un projet de film est exigée pour

- le versement de la dernière tranche de l'aide à la réalisation du projet correspondant ;
- l'établissement d'un certificat d'origine définitif ou
- la reconnaissance d'une coproduction définitive.

Cela concerne tous les projets de film, quelle que soit la durée du film ou les rapports de production, c'est-à-dire les longs et les courts métrages, les films suisses et les coproductions.

Le producteur ou la productrice suisse se charge de saisir les informations.

Afin de pouvoir analyser les données, le formulaire rempli est à remettre à l'OFC par voie électronique à l'adresse diversite-cinema@bak.admin.ch, sous la forme d'un fichier Excel.

Par souci de simplification, il est indiqué „film“ dans la suite de ce document, étant entendu que ce terme recouvre également d'autres œuvres audiovisuelles.

3.1 Données générales sur le film

1.a	ISAN	Numéro ISAN du film, http://isan-berne.ch/
1.b	Titre	Titre du film ou de l'œuvre dans la langue originale
1.c	Type d'oeuvre	<ul style="list-style-type: none">- film de fiction,- film documentaire,- film d'animation,- autres / New Media (Trans-, Crossmedia, Video Art, Virtual Reality)
1.d	Genre cinématographique	Classement subjectif dans la catégorie la plus adaptée : <ul style="list-style-type: none">- Action/Thriller,- Comedy/Musical,- Family/Kids,- Romance/Drama,- Art/Documentary,- Other
1.e	Langue	Langue la plus parlée dans le film. Pour les films muets ou sans dialogue dans une langue donnée : langue = muet / non définie
1.f	Durée en minutes	Durée du film en minutes. Si l'œuvre ne peut être classée selon la durée en minutes, choisir l'option „N/A“ (non défini / non disponible).

1.g	Année du début du tournage	Année du début du tournage ou année de paiement de la première tranche d'aide à la réalisation.
1.h	Année de sortie	Année de la première projection publique.
1.i	Coût de réalisation en CHF	Coût total de réalisation du film en francs suisses (CHF).

3.2 Diversité du contenu du film

2.a	Nom du personnage / de la personne	<p>Non du personnage ou de la personne qui apparaît dans le film.</p> <p>Uniquement à des fins de traçabilité, n'est pas exploité statistiquement.</p>
2.b	Rôle principal ou rôle secondaire	<p>Classement subjectif par importance du personnage/de la personne pour le film.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle principal : porte l'action du film de fiction ou est l'un des personnages principaux du film documentaire - rôle secondaire : contribue de manière essentielle à l'action du film de fiction ou est l'un des protagonistes essentiels du film documentaire. - N/A : classement indéterminé / non défini
2.c	Genre	<p>Sexe du personnage ou de la personne qui apparaît dans le film.</p> <ul style="list-style-type: none"> - F : féminin, - M : masculin, - X : non défini (p.ex. pour les films d'animation ou, d'une manière générale pour les personnages dont l'appartenance à un genre n'est pas clairement définie)
2.d	Langue	<p>Langue principale parlée par le personnage ou la personne portraiturée.</p> <p>Pour les films muets ou les personnages sans dialogue dans une langue donnée : langue = muet / non définie</p>
2.e	Age	<p>Pour les films de fiction : âge du personnage.</p> <p>Pour les films documentaires : âge de la personne portraiturée (une estimation subjective est suffisante).</p> <p>Pour les personnages dont l'âge n'est pas clairement défini (p.ex. dans les films d'animation) choisir l'option „N/A“ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <15 ans, - 15-20 ans, - 20-30 ans, - 30-40 ans, - 40-50 ans,

-
- 50-65 ans,
 - > 65 ans,
 - N/A: indéterminé / non défini.
-

3.3 Diversité de l'équipe cinématographique (fonctions principales)

3.a	Fonction	Saisir les personnes participant au projet dans les fonctions principales et dirigeantes suivantes : <ul style="list-style-type: none">- PROD : production (personnes responsables du contenu du projet)- DIR : réalisation- SCRIPT : scénario- CAMERA : chef opérateur- MONTAGE : montage Il convient de saisir l'ensemble des personnes, y compris d'origine étrangères, associées aux fonctions mentionnées. Pas besoin de saisir les assistants réalisateurs, caméra, monteurs, etc.
3.b	Nom	Nom de la personne. Uniquement à des fins de traçabilité, n'est pas exploité statistiquement.
3.c	Nationalité	Nationalité selon le passeport. <ul style="list-style-type: none">- N/A : non disponible
3.d	Permis B ou C en Suisse	A remplir par les personnes de nationalité étrangère. <ul style="list-style-type: none">- Permis B : permis de séjour en Suisse- Permis C : permis d'établissement en Suisse- Pas de permis : pas de permis de séjour ou d'établissement en Suisse- N/A : non disponible
3.e	Genre	Sexe de la personne selon les données du passeport. <ul style="list-style-type: none">- F : féminin,- M : masculin,- X : non défini / autre
3.f	Relève	Relève : premier ou deuxième film de long métrage Trois courts métrages exploités au niveau international équivalent à un long métrage.
3.g	Année de naissance	Année de naissance de la personne.

- N/A: non disponible

3.h Salaire ou honoraires en CHF Salaire ou honoraires selon les données indiquées dans le budget (hors charges sociales).

Pour les productrices et les producteurs : selon les données du budget. Si les personnes correspondantes sont en même temps les propriétaires de l'entreprise (en particulier pour les raisons individuelles, il est possible de saisir la mention „N/A“.

- N/A: non disponible

3.i Part en pourcentage Pourcentage à hauteur duquel la personne est responsable au sein d'une fonction donnée.

Si une seule personne est entièrement responsable de l'exercice d'une fonction (p.ex. réalisation, scénario), la part est de 100%.

Si plusieurs personnes se partagent l'exercice d'une même fonction (réalisation, scénario, etc.), la somme des différentes parts doit être égale à 100%.

- N/A: non disponible
